



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4465

Approbation d'une convention de prêt à titre gratuit entre la ville de Lyon/ Musée de Henri Malartre et la société comexposium dans le cadre du salon international Rétromobile 2019.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 21 JANVIER 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2019/4465 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET A TITRE GRATUIT ENTRE LA VILLE DE LYON/ MUSEE DE HENRI MALARTRE ET LA SOCIETE COMEXPOSIUM DANS LE CADRE DU SALON INTERNATIONAL RETROMOBILE 2019. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les collections du Musée de l'Automobile Henri Malartre sont reconnues pour leur richesse notamment la collection d'automobile qui comporte de nombreux modèles rares dont la voiture

Cyclecar Bédélia de 1913 N° INV 1972.02.02 (valeur assurance : 30 000€).

Bédélia est une société d'automobiles françaises, créée par Robert Bourdeau et Henri Devaux (1909-1925) ayant conçu le premier cyclecar français qui progressivement se répandra dans toute l'Europe.

Cet engin longiligne avec une carrosserie sommaire est caractérisé par la disposition particulière de ses sièges en tandem.

Bédélia a été incontestablement le précurseur d'une nouvelle forme de locomotion, un véhicule hybride, à mi-chemin entre la motocyclette et l'automobile.

Sa conception extrêmement rustique en fera l'automobile la moins chère du marché. Ces différents modèles parviendront à se hisser en tête des ventes de cyclecars dans tout l'hexagone.

La compétition prouvera que malgré sa simplicité le cyclecar dans sa version sportive pouvait aller très vite sans pour autant perdre en fiabilité.

La société Comexposium - Retromobile a sollicité le prêt de ce véhicule du 05 au 11 février 2019 à Paris (Parc des Expositions de la Porte de Versailles). Le véhicule du musée de l'Automobile Henri Malartre sera exposé aux côtés d'autres véhicules de cette marque dans le cadre d'une exposition thématique « Le cyclecar Bédélia».

Ce prêt de véhicule contribuera à la valorisation de l'image du Musée de l'Automobile Henri Malartre dans le monde des collectionneurs et des amateurs européens de véhicules d'exception. Cette manifestation remporte un succès important auprès du public. Le Musée de l'automobile Henri Malartre pourra aussi communiquer auprès du grand public sur son programme d'événements et d'animations 2019.

En conséquence, il vous est proposé d'accorder le prêt de la voiture Cyclecar Bédélia de 1913 N° INV 1972.02.02 du Musée de l'Automobile Henri Malartre à la société Comexposium - Rétromobile pour sa manifestation du 06 au 10 février 2019.

Une convention de prêt définissant les droits et obligations respectifs des parties est jointe à la présente délibération.

Oùï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

## **DELIBERE**

1. La convention de prêt entre la Ville de Lyon et la société Comexposium – Rétromobile est approuvée.
2. Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER